



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

AVIS PUBLIC

SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ ET DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élections générales du 7 novembre 2021

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
MAIRIE (5 479,20 \$) *		
Audrey Boisjoly, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	3,72 \$	2022/01/18
District n° 1 (2 191,20 \$) *		
Patrice Ayotte, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	1,49 \$	2022/01/18
District n° 2 (2194,20 \$) *		
Daniel Ricard, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	1,49 \$	2022/01/18
District n° 3 (2 169,90 \$) *		
Sophie Lajeunesse, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	1,46 \$	2022/01/18
District n° 4 (2 211,00 \$) *		
Pierre Lépicier, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	850,02 \$	2022/01/18
Jean-Claude Théorêt, candidat indépendant autorisé (Jean-Claude Théorêt, agent officiel)	872,97 \$	2021/11/22
Claudine Bernèche, candidate indépendante autorisée (Claudine Bernèche, agente officielle)	0 \$	2021/11/24
District n° 5 (2 135,70 \$) *		
Ingrid Haegeman, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	769,49 \$	2022/01/18
Gyslain Loyer, candidat indépendant autorisé (Gyslain Loyer, agent officiel)	856,56 \$	2022/01/24
District n° 6 (2 137,20 \$) *		
Luc Ducharme, parti Saint-Félix ensemble (Jad Khoury, agent officiel)	1,45 \$	2022/01/18

* Montant maximum de dépenses électorales permis par la Loi.

Toute personne peut examiner les rapports et les documents qui les accompagnent, et en prendre copie, pendant les heures normales d'ouverture de bureau, au 600, chemin de Joliette à Saint-Félix-de-Valois.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce dixième jour du mois de février deux mille vingt-deux.

Jeannoé Lamontagne
Trésorier

Remarque :

- ◆ Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public du sommaire des rapports des dépenses électorales
Élections 7 novembre 2021

Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et en ligne sur le site Internet de la Municipalité : www.st-felix-de-valois.com, entre 13 h et 15 h, ce dixième jour du mois de février deux mille vingt-deux.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dixième jour du mois de février deux mille vingt-deux.